

TEMPO : les réserves de FO

Communiqué • 6 septembre 2022



Le projet annoncé le 5 juillet suscite beaucoup d'inquiétudes chez les salariés de la rédaction nationale et des éditions nationales de france•3, y compris pour Force Ouvrière. L'attitude déroutante de la direction, en l'absence des acteurs du projet TEMPO lors du CSE Siège du 12 juillet a renforcé la méfiance des élus.

Nous le répétons, Force Ouvrière n'est pas, par principe, défavorable aux évolutions et mutations technologiques.

En plus, ce renforcement de la prérogative des 24 antennes sur la rédaction en chef de leur tranche en décrochage régional peut être perçu de manière positive, comme une reconnaissance de leurs compétences. Cette nouvelle configuration irait clairement dans le sens du développement de la régionalisation de france•3.

Cependant, FO tient à exprimer un certain nombre de réserves en raison du manque de précisions et des circonstances qui ont entouré l'annonce de TEMPO.

Ce projet doit être examiné avec la plus grande prudence et négocié point par point, compte-tenu des réformes analogues entreprises dans le passé et qui n'ont manifestement pas donné tous les résultats escomptés.

Est-il permis de rappeler que la suppression du Soir/3, qui rassemblait en moyenne 700 000 téléspectateurs (jusqu'à 1,4 million certains soirs) et son transfert sur la chaîne tout-info se sont soldés par une vertigineuse chute des audiences de l'information en soirée ?

Faut-il tuer toutes les éditions nationales de france•3, jusqu'à la dernière ?

Le syndicat FO s'interroge sur le bouleversement social que va instaurer cette suppression des éditions 12/13 semaine, 19/20 semaine et WE, et le transfert des activités qu'elle induit. FO s'alarme sur la stratégie mise en œuvre : quel projet éditorial, quelles conquêtes en termes de diffusion de l'information, et quels modes de procédure lorsqu'une "actu chaude" survient ?

Et quid de l'impact de cette réorganisation sur les salariés directement concernés, qu'ils soient journalistes, techniciens ou administratifs, CDI, CDD ou CDDU ?

Pour Force Ouvrière, la ligne rouge sera la défense de l'emploi et des conditions de travail.

Enfin, un mauvais tempo dans ce type de projet est forcément générateur d'inquiétudes et de souffrances : on ne peut pas annoncer une décision de ce genre début juillet et ne rien avoir de concret à répondre deux mois après.

Pour éviter ce climat anxiogène, il est urgent de clarifier ce qui peut l'être et d'apporter des garanties au plus vite pour les salariés.